



## Conseil économique et social

Distr.: générale

2 juillet 2007

Français

Original: anglais

---

### Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 21 au 30 août 2007

Point 9(d) de l'ordre du jour provisoire\*

### Normalisation nationale : Structure administrative des organismes nationaux de toponymie

#### Structure Administrative de L'organisme National de Toponymie au Canada

Présenté par Canada \*\*

---

\* E/CONF.98/1

\*\* Préparé par Kathleen O'Brien, coordonnatrice de la CTC, Secrétariat de la Commission de toponymie du Canada, Canada.

## **STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE L'ORGANISME NATIONAL DE TOPONYMIE AU CANADA**

La Commission de toponymie du Canada (CTC) – l'organisme national de toponymie au Canada – réunit des représentants de chaque province et territoire (13) ainsi que des ministères et organismes fédéraux qui exercent des activités dans les domaines suivants : archives, cartographie, défense, statistique, réserves indiennes, parcs et lieux historiques nationaux, élections, poste et traduction. Le président de la CTC et les présidents des comités consultatifs sont membres de la Commission. (Ces charges sont actuellement vacantes.) La CTC bénéficie également des services d'un secrétariat doté par Ressources naturelles Canada.

En 2004, la CTC a tenu une réunion pour revoir sa structure et ses objectifs. Afin d'amener les membres à renouveler leur engagement, elle a cherché à combler leurs aspirations dans les limites de son mandat.

### **Composition**

Le président de la Commission et les présidents des comités consultatifs sont nommés par le ministre des Ressources naturelles du gouvernement fédéral en consultation avec la CTC, conformément au décret qui a créé la Commission. Les membres provinciaux et territoriaux sont nommés par leurs gouvernements respectifs. Les membres fédéraux non désignés dans le décret sont également nommés par le ministre fédéral des Ressources naturelles en consultation avec la CTC.

Étant donné que les membres officiels de la CTC ne sont pas tous en mesure d'assister aux réunions et de voir aux activités de la Commission, plusieurs se font représenter. Le Secrétariat a envoyé des lettres à tous les membres officiels de la CTC pour leur demander de désigner des membres « délégués ». Les membres délégués exercent les fonctions de la charge, mais ils doivent tenir les membres officiels informés.

### **Réunions**

La CTC a décidé de ramener de trois à deux jours la durée de la réunion annuelle, plusieurs membres estimant qu'il est difficile de justifier une aussi longue absence. Les démonstrations ou les séances spéciales peuvent être insérées dans une période de deux jours. Il est toujours possible d'allonger un peu la réunion lorsque l'importance des questions à l'ordre du jour le justifie.

### **Comités consultatifs**

La CTC a reconsidéré attentivement le rôle des comités consultatifs. Elle trouvait que les mandats des comités consultatifs se recoupaient dans une certaine mesure et se préoccupait de la situation d'un comité qui ne s'était pas réuni depuis fort longtemps. Elle a donc décidé de faire passer le nombre de comités consultatifs de quatre (Services canadiens de données toponymiques numériques; Nomenclature et délimitation; Noms d'entités sous-marines et marines; Recherche toponymique) à deux (Nomenclature, politiques et recherche; Automatisation et délimitation). Elle espère que ce nouveau regroupement permettra d'éliminer la plupart des chevauchements. Les présidents de ces comités et celui de la CTC se concertent pour éviter les doublons.

dans la composition de l'ordre du jour. Les membres de la CTC ont approuvé les mandats des deux nouveaux comités consultatifs à leur réunion de 2005 et y ont apporté de légères modifications en 2006.

## **Groupes de travail**

La CTC constitue des groupes de travail pour répondre à des besoins ponctuels ou atteindre des objectifs particuliers. Ainsi, à l'occasion de sa réunion annuelle de 2005, elle a créé le Groupe de travail sur les directives en matière de délimitation, afin d'établir des règles pour représenter l'étendue des entités géographiques sur les cartes. Le Groupe de travail a déposé un rapport préliminaire au cours de la réunion annuelle de 2006 et en soumettra un autre en août 2007. La CTC a formé d'autres groupes de travail en 2006, mais ils n'ont pas encore amorcé leurs travaux parce qu'un des comités consultatifs n'a toujours pas de président.

## **Plan stratégique**

Le Plan stratégique, que la Commission a élaboré en 1989 en réponse aux pressions exercées sur les ressources gouvernementales, a été mis à jour une quatrième fois en 2006. Il avait été modifié en 1993, en 1997 et en 2001. Il s'agit en quelque sorte d'un aide-mémoire pour les membres de la CTC. Il retrace brièvement l'histoire de la CTC et énonce le mandat et les objectifs stratégiques de la CTC ainsi que les mandats des deux comités consultatifs. Il contient le *Décret constituant la Commission de toponymie du Canada*.

Le mandat de la CTC se lit comme suit :

- Établit et préserve un cadre qui respecte le patrimoine socioculturel et les progrès technologiques relatifs aux activités de dénomination géographique au Canada, il fait la promotion de l'application des normes et des principes.
- Avalise les décisions relatives aux noms géographiques prises par les organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux compétents, et diffuse des informations claires et précises sur l'emplacement, la forme et l'importance historique et culturelle des noms géographiques au Canada.
- Approuve les noms pancanadiens, les noms attribués à l'Antarctique et les noms d'entités sous-marines et maritimes qui présentent un intérêt pour le Canada.
- Représente le Canada dans les tribunes de dénomination internationales et dans les activités liées aux normes et aux pratiques en matière de toponymie.

Les objectifs stratégiques de la CTC sont énoncés en ces termes :

- Servir de tribune bilingue pour les membres de la CTC et coordonner l'élaboration et le partage des pratiques exemplaires, des politiques, des normes relatives à la dénomination, des méthodologies, des outils de recherche et des procédures.
- Fournir un accès, dans les deux langues officielles, à une base de données répartie faisant autorité sur les noms géographiques du Canada et leur étendue spatiale, en hébergeant un portail national unique fondé sur les nouvelles technologies.
- Sensibiliser le public à l'importance historique et culturelle de la dénomination géographique au Canada.

- Influencer, par la collaboration, sur les orientations stratégiques des organismes ayant des intérêts similaires et/ou convergents.
- Repérer et faciliter les occasions de partenariat et de financement.
- Par des activités de rayonnement et de liaison, démontrer son expertise et faire preuve de leadership dans le domaine des normes relatives à la dénomination géographique auprès de la communauté internationale.

### **Organisation des membres provinciaux et territoriaux de la CTC**

Plusieurs provinces et un territoire – Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest – ont un bureau constitué d'une seule personne.

Les autres provinces et territoires – Terre-Neuve-et-Labrador, Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta, Yukon et Nunavut – sont pourvus d'un organisme toponymique qui se réunit au moins une fois par année.

En 2002, dans le cadre d'une révision de la mission et du mandat des organismes de la Charte de la langue française, le gouvernement du Québec a confirmé le statut de la Commission de toponymie du Québec comme organisme public responsable de la gestion des noms de lieux du Québec. Tout en reconnaissant l'autonomie de sa mission, le gouvernement a maintenu le rattachement administratif de la Commission à l'Office québécois de la langue française.

Le Comité de toponymie du Nunavut a été créé en janvier 2005. Il relève du Inuit Qaujimajatuqangit Katimajit (comité ministériel constitué pour défendre les valeurs sociétales des Inuits au sein du système de gouvernance). Il se compose de six membres, qui élisent un président et un coprésident. Il a tenu sa réunion inaugurale (d'orientation) en janvier 2005.

Kathleen O'Brien, Coordinatrice de la CTC, Secrétariat de la Commission de toponymie du Canada  
juin 2007